

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	14 (1926)
Heft:	228
 Artikel:	De-ci, de-là...
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258787

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation professionnelle. Celle-ci dépend en grande partie de la capacité d'attention et des dons d'observation de l'apprentie. Dans un bon établissement, elle est assez vite mise au courant des principales branches, de sorte qu'au bout de six à huit mois, elle peut commencer à servir la clientèle. Les derniers six mois devront être consacrés plus particulièrement aux soins de beauté, de massage, au travail de manucure, etc. A l'apprentissage doivent succéder plusieurs années de perfectionnement (3 à 5 ans) en changeant fréquemment de place. C'est de cette manière que la coiffeuse acquerra une véritable compétence. Les séjours en Suisse allemande ou à l'étranger sont à recommander, non seulement à cause des langues, mais aussi en vue du perfectionnement professionnel.

Les jeunes coiffeuses qui désirent se spécialiser, une fois leur apprentissage terminé, dans le métier de pédicure, auront avantage à se placer chez une spécialiste bien qualifiée. Le droit de pratiquer dépend d'une autorisation délivrée par le Service d'hygiène sur présentation d'un certificat prouvant la connaissance approfondie de la profession.

Placement après l'apprentissage. Il n'est pas difficile de trouver à se placer chez les coiffeuses des villes et des grandes localités, ou encore dans les stations d'étrangers pour les saisons d'hiver et d'été. Ce dernier genre d'emploi exige des coiffeuses expérimentées et connaissant les langues.

Une coiffeuse peut, comparativement à d'autres professions, s'établir sans beaucoup de frais. Une somme de 2000 à 3000 fr. lui suffira à fonder un établissement d'importance moyenne.

Salaires. Après l'apprentissage, la coiffeuse gagne 60 à 80 fr. par mois, table et logement compris; 80 à 150 fr. si elle n'est ni logée, ni nourrie. Plus tard, les salaires varient de 150 à 250 fr. par mois. Les coiffeuses très capables gagnent en moyenne 180 à 280 fr. par mois, auxquels s'ajoutent les pourboires et les gueules sur les ventes.

Le salaire des coiffeuses de premier ordre travaillant dans les stations d'étrangers est de 500 à 600 fr. par mois; les gains sont naturellement diminués par la fréquence des déplacements. Les posticheuses gagnent en moyenne 10 fr. par jour.

Durée du travail. La durée du travail est de 8 à 10 heures par jour. Le service au domicile des clients exige naturellement de plus longues journées de travail. Les posticheuses travaillent généralement 8 heures par jour.

Maladies professionnelles. Il n'existe pas de maladies professionnelles proprement dites. En cas de surmenage, il peut survenir des descentes d'estomac, des maux de jambes et de pieds. La poussière qui se développe parfois dans la préparation des cheveux, ainsi que les vapeurs provenant de l'ondulation des cheveux non lavés, constituent un danger pour les jeunes filles faibles des poumons.

jamais venue en aide. Je pense qu'elle ne m'apprécie guère. Zurich, ma petite patrie, n'a qu'un tableau de moi dans ses musées et il lui a été donné. On me critique là-bas. Je suis trop simple pour les Zuricois. La Suisse française m'a été plus accueillante.» Je revois par la pensée les deux belles toiles du musée de Lausanne: la jeune femme qui a planté son chevalet sous les pommiers en fleurs, et les deux amies de la *Vie pensée* (Mme Breslau à droite, Mme Zillhardt à gauche), les images mêmes de la mélancolie, de la rêverie douloreuse et secrète...

« ... Il faut toujours revenir à la nature. Il faut exprimer avec simplicité ce que l'œil voit, ce que l'âme devine. — Mais, Mademoiselle, on a écrit que votre œuvre évoque les rares maîtres de l'intimité, les poètes de la vie familiale et humble. On vous a même comparée à Chardin. — Tous les critiques ne sont pas aussi aimables. En tout cas, pas ceux de Zurich! Je serais tentée parfois de dire comme Courbet que je connaissais, bien: « J'aime pas les critiques d'art. J'aime mieux les chasseurs: au moins, ils ont l'œil! » Le visage sérieux de Louise Breslau s'est éclairé de malice et la voix imite à merveille l'accent du Franc-Comtois.

Tout en plaçant en bonne lumière un tableau après l'autre, l'artiste raconte ses débuts: « Comme ils furent pénibles! J'arrivais à Paris il y a quarante ans déjà, — j'en avais dix-neuf, — venant de Zurich après le décès de mon père, un médecin mort jeune. Mes tuteurs me servaient une rente de cent cinquante francs par mois. J'arrivais avec peine à payer les leçons, les toiles, les couleurs, et je vivais en dépensant le moins possible.

Organisations professionnelles, Employeurs: Association suisse des maîtres coiffeurs. Union féminine suisse des arts et métiers.

Employés: Association suisse des travailleurs du cuir et de la confection. Fédération des sociétés suisses d'ouvriers coiffeurs et coiffeuses.

Organes professionnels: Schweizerische Coiffeurmeisterzeitung. Bekleidungs- und Lederarbeiter. Revue suisse des coiffeurs.

Observations générales. La profession de coiffeuse ne peut être recommandée qu'aux jeunes filles répondant à toutes les conditions indiquées plus haut. Elle est encore encombrée par un grand nombre d'ouvrières médiocres et mal préparées, mais offre des chances de succès à des personnes capables et bien au courant du métier et de ses diverses branches. L'afflux des ouvrières étrangères ne se fait plus guère sentir depuis la guerre. Par suite des progrès accomplis dans l'apprentissage, le niveau de cette profession s'est beaucoup relevé.

A. M.

Office suisse des professions féminines.

De-ci, De-là...

Centre de formation pratique.

Sous ce titre, l'Union chrétienne des Jeunes Filles de Genève annonce une deuxième série de fort intéressants entretiens, parfois suivis de discussion, sur des sujets soit religieux, soit moraux, soit pratiques. Le but en est de « mettre en commun des problèmes de travail, et de mettre méthodes, connaissances et expériences des unes et des autres au service de l'ensemble. » Ces séances ont lieu tous les samedis, à 16 h. 30, jusqu'au 6 mars inclus, au local de l'Union chrétienne, Taconnerie, 5, et sont ouvertes à toute jeune fille ou jeune femme âgée de plus de 18 ans.

Les femmes et la S. D. N.

Durant sa session de décembre, le Conseil de la S. d. N. a procédé à la nomination de 3 assesseurs féminins encore à la Commission Internationale de Protection de l'Enfance, qui compte déjà de nombreux membres féminins. Ces nouveaux assesseurs sont Miss Julia Lathrop (Etats-Unis), universellement connue comme fondatrice du *Children Bureau* à Washington, et qui a pris une si grande part aux travaux des tribunaux d'enfants aux Etats-Unis; Miss Charlotte Whittton (Canada), une spécialiste des questions de protection de l'enfance dans son pays; et Mme Hélène Burniaux (Belgique), présidente de l'Association Internationale des Travailleuses, et dont la principale activité de syndicaliste a été l'organisation d'œuvres de protection de l'enfance.

En outre, conformément au vœu émis par la Commission Con-

— C'est en ces temps-là que votre camarade de l'atelier Julian, Marie Bashkirtseff, était impressionnée par vous jusqu'à l'obsession. Elle cite au moins cinquante fois votre nom dans son *Journal*: « Comme cette canaille de Breslau dessine bien... Elle est admirablement organisée; elle percera, malgré tout... Breslau sera un grand peintre, un vrai grand peintre... Breslau est ma préoccupation constante, et je ne donne pas une touche sans me demander comment elle s'y prendrait... Breslau est pauvre, mais elle vit dans une atmosphère éminemment artistique... Je donnerais tout pour être heureuse comme Breslau, pour avoir son indépendance et son talent, etc., etc... »

Un éclair dans les yeux, Mme Breslau s'écrie: « Oh! cette Marie Bashkirtseff! J'ai toujours eu envie de répondre à ces passages de son *Journal*... Comment pouvait-elle m'envier, elle qui avait tout? Elle était riche, moi pauvre. Gâtée par une famille qui l'admirait, moi isolée dans la grande ville. Elle dans les salons, moi dans la mansarde, seule, si seule, vivant comme une somnambule, hallucinée par mon travail... Il a été dur, le réveil de cette sorte de sommeil. »

Et je pense: « La petite peintre russe, la délicieuse enfant prodige, morte phthisique à vingt ans, dort au cimetière de Passy sous l'absurde mausolée dont Maupassant disait: « Comme elle a dû s'embêter, la pauvre mignonne, avec des parents qui ont pu la fourrer là-dedans... On aurait dû la jeter sous une jonchée de roses. » Sa rivale des années d'étude est là, devant moi, à l'apogée de son talent. Le ruban rouge orne son corsage. La France l'a

sultative, lors de sa réunion de mai 1925, une nomination est intervenue au Secrétariat de la S. d. N. pour renforcer les services techniques s'occupant de protection de l'enfance, et une femme encore, une Anglaise, a été désignée pour ce poste. La réunion de la Commission en mars prochain sera donc l'occasion de rencontres de personnalités féminines de marque à Genève.

D'autre part, nous apprenons également avec satisfaction qu'à la conférence préparatoire à la fameuse Conférence économique demandée par la France, l'Autriche sera représentée par une femme, députée au Parlement, Mme Emmy Freundlich, présidente de la Ligue Internationale des Femmes coopératives.

Une femme juge.

On nous écrit de Lithuanie que Mme Helene Jackevercaite vient d'être nommée, après de fortes études de droit à Moscou, juge de paix dans la ville de Kaunas. C'est la première fois qu'une femme occupe un pareil poste en Lithuanie.

Les femmes et les livres.

On a assez vivement critiqué, dans des milieux bien différents, la décision du jury, uniquement composé de femmes, du prix Femina, qui a attribué son prix de 1926 à une œuvre semée de grossièretés, qui permettent de douter du bon goût et du tact de cet aréopage féminin: la *Jeanne d'Arc* de M. Joseph Dutreil, lui donnant ainsi la priorité sur d'autres ouvrages certainement plus remarquables, et d'allure plus délicate, dont plusieurs étaient signés de noms féminins.

En revanche, la Société des Gens de Lettres, elle, n'a pas hésité à décerner plusieurs prix à des talents de femmes: citons notamment Mme Elissa Rhaiss, Mme Isabelle Sandy, Mme Claude d'Habloville, Mme Stanislas Meunier, etc., etc. Toutefois, le lauréat du Concours de Littérature enfantine a été un homme, M. J. des Gachons, mais plusieurs livres présentés à ce concours et spécialement remarqués par le jury étaient aussi dus à des plumes féminines.

Dixième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Paris, 30 Mai - 6 Juin 1926.

Mme Rosa Manus, la féministe hollandaise bien connue, qui a accepté de diriger avec toute la compétence qu'on lui connaît, l'organisation pratique du Congrès, nous envoie quelques renseignements que nos lectrices seront heureuses de connaître

encouragée, elle a acheté ses œuvres, elle a consacré sa renommée par ses applaudissements. Des amis l'entourent, — quelques-uns, illustres. Un poète la chante:

Ses maîtres, Perronneau, La Tour, Vivien, Vigée,
L'aiment quand ils la voient en son travail plongée,
Sachant que peindre une âme exige tout un cœur.
Près des leurs votre nom, Louise-Catherine,
Demeurera gardé sous la claire vitrine
Où la mémoire inscrit ce qui reste vainqueur...

A quels destins différents ont couru les deux jeunes filles d'autrefois!

« Ne pensez-vous pas que seule une femme peut comprendre l'enfant et le peindre tel qu'il est? — Oui. — Avez-vous été contrariée dans votre art parce que femme? — La carrière artistique est difficile pour les femmes. Trop de jeunes filles s'y lancent aujourd'hui sans avoir un véritable talent. Quand on ne veut pas se prêter à toutes les compromissions, c'est dur... »

Devant les merveilleuses études de fleurs toutes récentes, mon regard retourne, étonné, à des fleurs plus anciennes, accrochées là-haut. « Comme vos fleurs d'a présent sont vivantes, gaies, éclatantes! Beaucoup plus voluptueuses, si je peux dire ainsi, que les précédentes. — On me l'a déjà dit en employant ce même mot: voluptueux. Je crois que je peins avec plus de joie parce que je possède mieux mon art. Chaque jour un peu mieux. Oh! je ne suis pas encore satisfaite. Il faut encore travailler, toujours travailler. »

Mme Breslau place un pastel devant la fenêtre en disant: « J'aime

dès maintenant. En effet, la question des logements est d'importance primordiale pour toutes les congressistes, les hôtels de Paris étant toujours à court de place, et tout spécialement à la fin du printemps, en pleine saison parisienne. C'est pourquoi nous pouvons nous féliciter de ce que Mme Manus soit entrée en relations avec la Société française, la *Bienvenue parisienne*, qui a mis à la disposition des organisatrices du Congrès les services compétents et dévoués de M. Frédéric Hébert, 18 bis, rue de Ranelagh, Paris (16^e). C'est donc à lui que devront s'adresser tous les congressistes en quête de logements. Il est encore trop tôt pour publier des listes d'hôtels, mais on peut dire d'une manière générale que les prix varieront entre 20 fr. par nuit pour une chambre dans un petit hôtel (petit déjeuner: 3 fr. 50 en sus) à 65 fr. pour une chambre avec salle de bains dans un hôtel de première classe — toutes réserves faites quant au taux du change français dans quatre mois, cela va sans dire. Les hôtels dans le voisinage de la Sorbonne seront naturellement les premiers retenus. On ne conseille pas de conclure des arrangements en pension, des restaurants tout près de la Sorbonne étant à même de fournir des repas à un tarif convenu d'avance, et les congressistes étant de ce fait beaucoup plus libres et ne perdant pas de temps en chemin.

Bien que les relations entre la Suisse et la France soient des plus faciles et des plus courantes, il n'est peut-être cependant pas inutile de rappeler que la présentation d'un passeport est exigée à la frontière.

* * *

On nous écrit de Londres que quelques réponses ont déjà été reçues aux demandes faites pour assurer au meeting public du 3 juin (*Opinions masculines sur le suffrage féminin*) la participation d'hommes politiques des pays où les femmes votent. M. Marchant, dont il a été récemment question pour former le ministère hollandais, a déjà promis de venir, ainsi que M. Everett Colby (Etats-Unis). Il est aussi question de M. Leslie, Sénateur de l'Irlande du Nord, et de Lord Astor, qui est presque aussi connu que sa femme dans les milieux féministes. D'autres réponses des pays scandinaves, d'Allemagne, de Tchécoslovaquie, etc., sont encore attendues.

Les pourparlers sont aussi en bonne voie pour organiser une

peindre les portraits d'hommes. » C'est Anatole France, sa longue tête d'âne, — comme il disait lui-même, — coiffée de la calotte écarlate. La même note rouge indique en quelques touches sa houppe habituelle. Ce portrait est effrayant de vérité. Un œil presque fermé, l'autre sous la paupière lourde est si égrillard, si faunesque, que je m'écrie: « C'est presque une trahison de le peindre ainsi! — Pas du tout. Il était bien comme cela, le matin où j'ai peint ce portrait, dont il a dit que c'était le meilleur qu'on ait fait de sa veillesse. J'avais emmené avec moi une fort jolie femme, demi-slave et du meilleur monde, et lui avais enjoint de se placer derrière moi et de causer avec mon modèle. Vous voyez le résultat. Nous avons déjeuné chez le maître, puis, pendant que je faisais d'après lui un croquis lithographique — qui est maintenant en vente, — il lisait à haute voix les épreuves de l'édition *ne varietur* de la *Rôti-serie de la Reine Péduzque*. Anatole France est mort avant que j'aie tout à fait terminé ce portrait, auquel il tenait et qu'il me réclamait souvent. Il ira à un musée de France. »

A ses débuts, Louise-Catherine peignait à l'huile, solidement, avec des empâtements. Puis le pastel l'a tentée par sa grâce vaporuse. Il rend si bien la fraîcheur transparente des fleurs, la douceur des épidermes enfantins, la beauté fine des jeunes filles et des jeunes femmes, la tonalité grise des portraits d'aïeules! Mais, ce qu'on a appelé « les harmonies intérieures de l'âme d'un artiste » change avec la maturité qui, enrichie de méditations nouvelles et plus graves, exige aussi une facture nouvelle. Mme Breslau peint maintenant surtout par le procédé *a tempéra*, qui me paraît tout